

## Vingt-huitième session du Comité de l'agriculture

### **Point 2.6: Promouvoir des systèmes d'innovation agricole plus cohérents et plus intégrés en renforçant les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles**

Les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les services de vulgarisation et de conseil sont indispensables à la libération du potentiel de l'innovation agricole et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, ces dispositifs se trouvent sans cesse fragilisés par le manque d'investissements, l'insuffisance des capacités fonctionnelles et techniques, la fragmentation institutionnelle et le défaut de coordination entre des systèmes de recherche et de vulgarisation divers. Tous ces problèmes sont amplifiés par la faiblesse des liens qui existent entre la recherche, la vulgarisation et l'éducation agricoles, et par le fait que les producteurs agricoles, leurs organisations et les autorités responsables participent trop peu à l'élaboration et au partage des connaissances et des innovations. Si l'on ne parvient pas à favoriser des approches cohérentes et intégrées des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil, et à adapter ces dispositifs face aux enjeux émergents dans un paysage institutionnel en mutation, cela pourrait faire stagner l'innovation et nuire au développement à une échelle plus grande de solutions innovantes qui permettent d'atteindre les ODD.

Renforcer les SNRA dans l'optique de la recherche agricole pour le développement (AR4D) et renforcer les services de vulgarisation et de conseil dans l'optique d'un accès amélioré aux innovations pour les petits producteurs suppose une approche des systèmes d'innovation agricole (également appelés «systèmes de connaissances et d'innovation agricoles») qui soit plus cohérente et intégrée, afin de promouvoir des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables.

Pour renforcer les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil, il faut commencer par mettre à jour les politiques et les stratégies en fonction des besoins en matière de renforcement des capacités, de coordination institutionnelle, de transformation numérique, de développement des infrastructures, de gestion des connaissances, et de suivi et d'apprentissage aux niveaux national, régional et mondial. Réorganiser les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil implique éventuellement de changer leur modèle: il s'agit ainsi de ne plus se focaliser sur la production agricole, mais d'intégrer aussi une palette plus vaste de services qui portent sur la valeur ajoutée, les liens avec les marchés, la nutrition et les défis mondiaux tels que le changement climatique. Les services fournis pourraient aussi évoluer dans le cadre de ce nouveau modèle: on passerait du transfert de technologies à la promotion de la création collaborative et de l'apprentissage, au renforcement des capacités d'innovation, et à l'amélioration de l'accès aux innovations et aux informations. Le travail de promotion de ce nouveau modèle est étroitement lié à la portée, aux principes directeurs et aux résultats de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, et au travail du Bureau de l'innovation.

Le Comité est invité à:

- *encourager* les Membres à passer en revue et à évaluer les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les services de vulgarisation et de conseil et à mettre à jour les politiques, plans et stratégies concernés afin de renforcer la cohérence et l'intégration des systèmes d'innovation agricole, et à accroître les investissements dans la recherche et la vulgarisation;
- *encourager* les Membres à participer à des initiatives mondiales et régionales afin de passer en revue et d'évaluer les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil, et de renforcer leurs capacités fonctionnelles pour favoriser la création collaborative d'innovations au service de systèmes agroalimentaires résilients et durables;

- *fournir* des orientations pour l'élaboration et la promotion de mécanismes de coordination multipartites, notamment des plateformes et des centres de recherche et d'innovation, à condition que les ressources disponibles le permettent, avec la participation des acteurs des systèmes d'innovation agricole aux niveaux local, national et régional, afin d'améliorer l'échange de connaissances, le renforcement des capacités, l'apprentissage collaboratif et les partenariats.

*M. Selvaraju Ramasamy, Fonctionnaire agricole principal, Recherche et vulgarisation, Bureau de l'innovation (OIN)*